



Libre et Indépendant

Nouveau Cadre antisocial dans la filiale HEXAFRET

**ILS APPELLENT ÇA « TRANSITION »...
NOUS, ON APPELLE ÇA UNE ATTAQUE !**

Le 6 décembre 2024, un accord de transition de 36 mois a été signé par quatre organisations syndicales. Depuis le 1er janvier 2025, il s'impose à tous les salariés d'Hexafret. Et maintenant, la direction prépare l'étape suivante : la négociation d'un cadre social "propre" à Hexafret, à partir de 2026-2027.

Derrière les mots rassurants « flexibilité », « attractivité », « harmonisation », la réalité est brutale : vous êtes dans une filiale de droit privé, coupés de la SNCF, et votre cadre social va être réécrit de zéro.

Et, ce sera exactement la même chose dans toutes les filiales TER ou Transilien puisque c'est le modèle voulu par la loi pour un nouveau pacte ferroviaire de 2018 qui a été aussi le point de départ des négociations de branche sur la Classification et la rémunération facilitant le dumping social y compris dans la maison mère et les filiales SNCF.

LA VÉRITÉ QU'ILS NE VOUS DISENT PAS :

Hexafret n'est pas tombé du ciel. C'est la conséquence directe de la filialisation de Fret SNCF, elle-même conséquence de l'ouverture à la concurrence voulue par les gouvernements successifs et imposée par l'Union européenne, véritable aubaine pour la Direction qui en profite pour filialiser afin de casser le cadre social des Cheminots. Depuis 2006, le fret ferroviaire a perdu 43 % de son activité. La privatisation, ça détruit !

ET QUI A PERMIS CETTE OPÉRATION ?

En partie les organisations syndicales qui ont signé les accords de branche ferroviaire, fournissant ainsi aux directions la couverture juridique

nécessaire pour imposer une Convention Collective Nationale au rabais. En signant ces accords, elles ont ouvert la porte à la dégradation de vos droits.

FO Cheminots n'a pas signé. FO Cheminots ne signera pas. Notre fidélité est aux cheminots, pas aux directions.

DEMAIN : CE QUI VOUS ATTEND SI L'ON N'AGIT PAS COLLECTIVEMENT !

Après la période transitoire de 36 mois, Hexafret aura toute latitude pour négocier ses propres règles :

- Organisation du travail et réglementation du temps de travail revues et corrigées : moins de repos, flexibilité accrue, disparition des

garanties actuellement supérieures à la CCN ;

- Nouveau cadre social vidé de toutes garanties collectives prévues au Statut ;
- Rémunération gelée et individualisée : prime de performance à la place des augmentations générales...

LES REVENDICATIONS FO CHEMINOTS :

Le maintien et l'amélioration du Statut (GRH0001) et son extension à TOUS les cheminots de la branche

L'abrogation des contre-réformes de 1997, 2014, 2016 et 2018 et le retour à une SNCF une et indivisible

L'augmentation générale des salaires et pas de l'intéressement, pas de primes aléatoires

Le retour au monopole public d'État du transport ferroviaire

**REJOIGNEZ FO ET CONSTRUISONS ENSEMBLE LE
RAPPORT DE FORCE !**